

L'absence des symptômes d'iodisme, malgré les fortes doses administrées journellement, est dû probablement à l'absorption très lente de l'iode la combinaison avec l'huile de sésame étant assez fixe : on retrouve couramment l'iode dans l'urine encore un mois après la dernière injections et Feibæ a même pu l'y décèler après 402 jours. Accessoirement l'iodipine peut servir à contrôler la motilité de l'estomac : comme elle ne se décompose ni dans la salive ni dans le suc gastrique, van Spanje a proposé d'administrer 1.6. gramme d'iodipine dans du lait chaud et de rechercher l'apparition de l'iode dans la salive, qui indique le passage de l'iodipine dans l'intestin et sa décomposition par la bile, normalement, la réaction survient au bout d'une heure ; elle est retardée dans les cas de paresse gastrique et manque si les voies biliaires sont obstruées.

M. HANNECART pense que l'on pourrait employer l'iodipine dans les cas d'actinomyose, où il sagit précisément de faire absorber de grandes quantités d'iode

M. RENÉ VERHOOGEN a employé, avec un succès inégal, l'iodipine dans le rhumatisme chronique secondaire, c'est-à-dire consécutif aux atteintes du thumatisme articulaire aigu. Il faut injecter, dans tous les cas, de fortes doses, jusqu'à 20 cent. cubes du médicament à 10 p. c. La consistance huileuse de l'iodipine occasionne un frottement très marqué le long des parois de l'aiguille creuse, ce qui nécessite l'emploi d'aiguilles d'assez fort calibre.

D'autre part, l'iodipine se décompose lentement dans les milieux organiques ; en cas d'urgence, dans la syphilis cérébrale par exemple, il faut donc employer simultanément l'iodipine et l'iodure, quitte à supprimer l'emploi de ce dernier après une quinzaine de jours.

M. GERRARD observe en ce moment plusieurs malades soumis aux injections d'iodipine ; il a obtenu une guérison complète dans un cas de rhumatisme tuberculeux du genoux avec ankylose ; les résultats obtenus dans le rhumatisme chronique sont moins probants. Les injections ont été pratiquées sous la peau, au pourtour des articulations malades, mais à doses faibles. ( 2 à 3 cent. cubes par injection ).

M. MAYER.— Il est nécessaire d'employer les hautes doses ; les avantages des injections périarticulaires ont été signalés récemment.

M. HANNECART.— N'y a-t-il aucun danger de provoquer des embolies ?

M. MAYER.— Pas plus qu'avec les autres injections similaires ; il faut prendre soin de ne pas piquer un vaisseau.

